

21 mai 2021

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

## DÉLIBÉRATIONS

vendredi 21 mai 2021

**Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale**

**DÉLIBÉRATION N° 7**

**PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ (PRS) 2018 - 2022  
RÉVISION DES AUTORISATIONS SANITAIRES DU SCHÉMA  
RÉGIONAL DE SANTÉ (SRS)**

**Présents :** Mme Dominique AUBIN, M. François BOUSSARD, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, M. Daniel CHEVALIER, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Mme Mélina ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nelly HEUZÉ, M. Laurent HUBERT, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Véronique RIVRON, M. Patrice VERNHETTES.

**Excusés :** M. Christophe ROUILLON.

**Absents :** Mme Elen DEBOST.

**Procurations:** Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS donne pouvoir à M. François BOUSSARD, M. Fabien LORNE donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Régis VALLIENNE donne pouvoir à Mme Véronique RIVRON, Mme Véronique CANTIN donne pouvoir à Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF donne pouvoir à Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN.

**Résultat du vote :** 21 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,  
Vu le rapport de son Président,  
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2021,  
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,  
Après en avoir délibéré,

**ÉMET** un avis réservé sur la révision des autorisations sanitaires du Projet Régional de Santé 2018 – 2022,  
dont les raisons sont détaillées en annexe du présent rapport.

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en  
Préfecture le 25/05/21  
Accusé de réception n° 072-227200029-20210521-  
Imc147538-DE-1-1  
Publication le 28/05/21  
Pour le président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Appui à la performance



**Philippe VERGER**

Pour le Président du Conseil départemental,  
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

**Olivier DUBOSC**

vendredi 21 mai 2021

**Commission Insertion et Logement**

**DÉLIBÉRATION N° 12**

## **INSERTION - PLAN PAUVRETÉ BILAN DE L'EXERCICE 2020**

**Présents :** Mme Dominique AUBIN, M. François BOUSSARD, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, M. Daniel CHEVALIER, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Mme Mélina ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nelly HEUZÉ, M. Laurent HUBERT, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Véronique RIVRON, M. Patrice VERNHETTES.

**Excusés :** M. Christophe ROUILLON.

**Absents :** Mme Elen DEBOST.

**Procurations:** Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS donne pouvoir à M. François BOUSSARD, M. Fabien LORNE donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Régis VALLIENNE donne pouvoir à Mme Véronique RIVRON, Mme Véronique CANTIN donne pouvoir à Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF donne pouvoir à Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN.

**Résultat du vote :** 21 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,  
Vu le rapport de son Président,  
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,  
Après en avoir délibéré,

**VALIDE et HABILITE** le Président du Conseil départemental à signer le rapport d'exécution présentant le bilan 2020 de la Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi signée le 29 juillet 2019, joint en annexe.

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en  
Préfecture le 25/05/21  
Accusé de réception n° 072-227200029-20210521-  
lmc147609-DE-1-1  
Publication le 28/05/21  
Pour le président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Appui à la performance



**Philippe VERGER**

Pour le Président du Conseil départemental,  
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

**Olivier DUBOSC**

vendredi 21 mai 2021

Commission Insertion et Logement

DÉLIBÉRATION N° 20

## LOGEMENT - PROGRAMME D' ACTIONS TERRITORIAL POUR L'ATTRIBUTION DES AIDES DE L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT

**Présents :** Mme Dominique AUBIN, M. François BOUSSARD, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, M. Daniel CHEVALIER, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Mme Mélina ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nelly HEUZÉ, M. Laurent HUBERT, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Véronique RIVRON, M. Christophe ROUILLON, M. Patrice VERNHETTES.

**Excusés :**

**Absents :** Mme Elen DEBOST.

**Procurations:** Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS donne pouvoir à M. François BOUSSARD, M. Fabien LORNE donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Régis VALLIENNE donne pouvoir à Mme Véronique RIVRON, Mme Véronique CANTIN donne pouvoir à Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF donne pouvoir à Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN.

**Résultat du vote :** 22 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,  
Vu le rapport de son Président,  
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2021,  
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,  
Après en avoir délibéré,

**PREND ACTE** de l'information transmise par le Président du Conseil départemental relative à l'élaboration du programme d'actions du Département de la Sarthe qui définit les règles d'octroi des aides de l'Agence nationale de l'habitat sur son territoire de délégation de compétence des aides à la pierre à compter de l'exercice 2021.

**PREND ACTE** que le Président du Conseil départemental signe l'arrêté relatif au programme d'actions territorial, joint en annexe.

---

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en  
Préfecture le 25/05/21  
Accusé de réception n° 072-227200029-20210521-  
Imc147600-DE-1-1  
Publication le 28/05/21  
Pour le président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Appui à la performance

Pour le Président du Conseil départemental,  
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement



**Philippe VERGER**

**Olivier DUBOSC**

vendredi 21 mai 2021

Commission Développement Numérique et Réseaux électriques

DÉLIBÉRATION N° 21

## PROJET DE TERRITOIRE POUR LE DÉPLOIEMENT DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES EN SARTHE

**Présents :** Mme Dominique AUBIN, M. François BOUSSARD, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, M. Daniel CHEVALIER, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Mme Mélina ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nelly HEUZÉ, M. Laurent HUBERT, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Véronique RIVRON, M. Christophe ROUILLON, M. Patrice VERNHETTES.

**Excusés :**

**Absents :** Mme Elen DEBOST.

**Procurations:** Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS donne pouvoir à M. François BOUSSARD, M. Fabien LORNE donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Régis VALLIENNE donne pouvoir à Mme Véronique RIVRON, Mme Véronique CANTIN donne pouvoir à Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF donne pouvoir à Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN.

**Résultat du vote :** 22 pour 0 contre 0 abstention



La Commission Permanente,  
Vu le rapport de son Président,  
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2021,  
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,  
Après en avoir délibéré,

**HABILITE** le Président à signer, avec l'Etat, le projet de territoire de déploiement de 30 conseillers numériques en Sarthe et les pièces afférentes au dossier.

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en  
Préfecture le 25/05/21  
Accusé de réception n° 072-227200029-20210521-  
Imc148065-DE-1-1  
Publication le 28/05/21  
Pour le président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Appui à la performance



**Philippe VERGER**

Pour le Président du Conseil départemental,  
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

**Olivier DUBOSC**

vendredi 21 mai 2021

Commission Réussite éducative et Citoyenneté

DÉLIBÉRATION N° 28

## DÉSIGNATION DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES POUR SIÉGER DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLÈGES PUBLICS

**Présents :** Mme Dominique AUBIN, M. François BOUSSARD, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, M. Daniel CHEVALIER, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Mme Mélina ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nelly HEUZÉ, M. Laurent HUBERT, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Véronique RIVRON, M. Christophe ROUILLON, M. Patrice VERNHETTES.

**Excusés :**

**Absents :** Mme Elen DEBOST.

**Procurations:** Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS donne pouvoir à M. François BOUSSARD, M. Fabien LORNE donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Régis VALLIENNE donne pouvoir à Mme Véronique RIVRON, Mme Véronique CANTIN donne pouvoir à Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF donne pouvoir à Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN.

**Résultat du vote :** 22 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,  
Vu le rapport de son Président,  
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2021,  
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,  
Après en avoir délibéré,

**DESIGNE** la personnalité qualifiée pour siéger au Conseil d'Administration du collège Suzanne-Bouteloup à Mayet, soit :

- Madame Françoise GUERIN suite à la démission de Madame Elisabeth POUSSIN au Conseil d'administration du collège de Mayet.

**EMET** un avis favorable sur les désignations par la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) des nouvelles personnalités qualifiées pour siéger respectivement aux Conseils d'administration des collèges pour la période 2021 :

- Madame Louise FLEURUS au collège Jean-Cocteau à Coulaines
- Madame Christelle DERRE au collège Gabriel-Goussault à Vibraye
- Madame Christelle CHEVREUL au collège Simone-Veil à Sablé-sur-Sarthe

**PREND ACTE :**

- de la démission de Monsieur André CHERON au collège Gabriel-Goussault à Vibraye
- de la démission de Monsieur Didier BAZOT aux collèges Reverdy et Simone-Veil à Sablé-sur-Sarthe

---

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en  
Préfecture le 25/05/21  
Accusé de réception n° 072-227200029-20210521-  
Imc147524-DE-1-1  
Publication le 28/05/21  
Pour le président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Appui à la performance

Pour le Président du Conseil départemental,  
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement



**Philippe VERGER**

**Olivier DUBOSC**

vendredi 21 mai 2021

Commission Infrastructures routières

**DÉLIBÉRATION N° 29**

## CONVENTIONS VOIRIE DÉPARTEMENTALE

**Présents :** Mme Dominique AUBIN, M. François BOUSSARD, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, M. Daniel CHEVALIER, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Mme Mélina ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nelly HEUZÉ, M. Laurent HUBERT, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Véronique RIVRON, M. Christophe ROUILLON, M. Patrice VERNHETTES.

**Excusés :**

**Absents :** Mme Elen DEBOST.

**Procurations:** Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS donne pouvoir à M. François BOUSSARD, M. Fabien LORNE donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Régis VALLIENNE donne pouvoir à Mme Véronique RIVRON, Mme Véronique CANTIN donne pouvoir à Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF donne pouvoir à Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN.

**Résultat du vote :** 22 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,  
Vu le rapport de son Président,  
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2021,  
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,  
Après en avoir délibéré,

**APPROUVE** les conventions de financement avec la Région des Pays de la Loire relatives aux travaux routiers du contournement de Sablé-sur-Sarthe RD 306-RD 309, aux études préalables pour les travaux routiers de dénivellation du giratoire de Béner RD 313 et aux travaux routiers Le Mans-Mamers Route de Ballon RD 300.

**HABILITE** le Président à signer les trois conventions de financement avec la Région des Pays de la Loire relatives aux travaux routiers du contournement de Sablé-sur-Sarthe RD 306-RD 309, aux études préalables pour les travaux routiers de dénivellation du giratoire de Béner RD 313 et aux travaux routiers Le Mans-Mamers Route de Ballon RD 300.

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en  
Préfecture le 25/05/21

Accusé de réception n° 072-227200029-20210521-  
Imc147617-DE-1-1

Publication le 28/05/21

Pour le président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Appui à la performance

Pour le Président du Conseil départemental,  
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement



**Philippe VERGER**

**Olivier DUBOSC**

vendredi 21 mai 2021

Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable

DÉLIBÉRATION N° 40

## INOVALYS : INTÉGRATION DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN AU SEIN DU LABORATOIRE INTERDÉPARTEMENTAL

**Présents :** Mme Dominique AUBIN, M. François BOUSSARD, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, M. Daniel CHEVALIER, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Mme Mélina ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nelly HEUZÉ, M. Laurent HUBERT, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Véronique RIVRON, M. Christophe ROUILLON, M. Patrice VERNHETTES.

**Excusés :**

**Absents :** Mme Elen DEBOST.

**Procurations:** Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS donne pouvoir à M. François BOUSSARD, M. Fabien LORNE donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Régis VALLIENNE donne pouvoir à Mme Véronique RIVRON, Mme Véronique CANTIN donne pouvoir à Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF donne pouvoir à Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN.

**Résultat du vote :** 22 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,  
Vu le rapport de son Président,  
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2021,  
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,  
Après en avoir délibéré,

**VALIDE** l'avenant N° 4, joint en annexe, à la convention constitutive du GIP Inovalys pour l'intégration du Département du Morbihan et d'Oniris.

**HABILITE** le Président du Conseil départemental à signer cet avenant.

---

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en  
Préfecture le 25/05/21  
Accusé de réception n° 072-227200029-20210521-  
Imc147618-DE-1-1  
Publication le 28/05/21  
Pour le président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Appui à la performance



**Philippe VERGER**

Pour le Président du Conseil départemental,  
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

**Olivier DUBOSC**

Disponible	<b>4 838 €</b>
------------	----------------



vendredi 21 mai 2021

Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable

DÉLIBÉRATION N° 46

POLITIQUE DE L'EAU : CONSULTATION SUR LE PROJET DU  
PLAN DE GESTION DU RISQUE INONDATION (PGRI)  
LOIRE - BRETAGNE 2022-2027

**Présents :** Mme Dominique AUBIN, M. François BOUSSARD, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, M. Daniel CHEVALIER, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Mme Mélina ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nelly HEUZÉ, M. Laurent HUBERT, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Véronique RIVRON, M. Christophe ROUILLON, M. Patrice VERNHETTES.

**Excusés :**

**Absents :** Mme Elen DEBOST.

**Procurations:** Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS donne pouvoir à M. François BOUSSARD, M. Fabien LORNE donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Régis VALLIENNE donne pouvoir à Mme Véronique RIVRON, Mme Véronique CANTIN donne pouvoir à Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF donne pouvoir à Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN.

**Résultat du vote :** 22 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,  
Vu le rapport de son Président,  
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2021,  
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,  
Après en avoir délibéré,

**DONNE un avis réservé** au projet du Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) du Bassin Loire Bretagne 2022-2027.

**DEMANDE** que la disposition 1.1 du Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) soit complétée afin d'admettre dans les zones inondables les travaux de construction ou de modernisation des infrastructures publiques de transport ainsi que les opérations de sécurité routière.

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en  
Préfecture le 25/05/21

Accusé de réception n° 072-227200029-20210521-  
Imc147317-DE-1-1

Publication le 28/05/21

Pour le président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Appui à la performance

Pour le Président du Conseil départemental,  
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement



**Philippe VERGER**

**Olivier DUBOSC**

vendredi 21 mai 2021

**Commission Finances, Ressources et Administration générale**

**DÉLIBÉRATION N° 63**

## **CESSION DE MOBILIER À RÉFORMER - LISTE COMPLÉMENTAIRE**

**Présents :** Mme Dominique AUBIN, M. François BOUSSARD, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, M. Daniel CHEVALIER, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Mme Mélina ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nelly HEUZÉ, M. Laurent HUBERT, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Véronique RIVRON, M. Christophe ROUILLON, M. Patrice VERNHETTES.

**Excusés :**

**Absents :** Mme Elen DEBOST.

**Procurations:** Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS donne pouvoir à M. François BOUSSARD, M. Fabien LORNE donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Régis VALLIENNE donne pouvoir à Mme Véronique RIVRON, Mme Véronique CANTIN donne pouvoir à Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF donne pouvoir à Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN.

**Résultat du vote :** 22 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,  
Vu le rapport de son Président,  
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,  
Après en avoir délibéré,

**PRONONCE** la réforme et l'aliénation des 36 lots désignés en annexe,

**DECIDE** d'organiser une vente en ligne des biens réformés regroupés en 36 lots, listés en annexe via la plateforme Webenchères.

**AUTORISE** le Président à signer les actes afférents à cette décision.

---

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en  
Préfecture le 25/05/21  
Accusé de réception n° 072-227200029-20210521-  
Imc147720-DE-1-1  
Publication le 28/05/21  
Pour le président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Appui à la performance

Pour le Président du Conseil départemental,  
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement



**Philippe VERGER**

**Olivier DUBOSC**

vendredi 21 mai 2021

**Commission Finances, Ressources et Administration générale**

**DÉLIBÉRATION N° 67**

## **CRÉATION D'UN INTERNAT AU COLLÈGE JULES FERRY À SAINT-CALAIS - CONVENTION D'ATTRIBUTION DE MOYENS**

**Présents :** Mme Dominique AUBIN, M. François BOUSSARD, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, M. Daniel CHEVALIER, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Mme Mélina ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nelly HEUZÉ, M. Laurent HUBERT, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Véronique RIVRON, M. Christophe ROUILLON, M. Patrice VERNHETTES.

**Excusés :**

**Absents :** Mme Elen DEBOST.

**Procurations:** Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS donne pouvoir à M. François BOUSSARD, M. Fabien LORNE donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Régis VALLIENNE donne pouvoir à Mme Véronique RIVRON, Mme Véronique CANTIN donne pouvoir à Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF donne pouvoir à Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN.

**Résultat du vote :** 21 pour 0 contre 1 abstention

La Commission Permanente,  
Vu le rapport de son Président,  
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,  
Après en avoir délibéré,

**AUTORISE** l'engagement du projet de création d'un internat de 20 places au sein du collège Jules Ferry à Saint-Calais.

**PRECISE** que ce projet est cofinancé par le Ministère de l'Education Nationale au titre du programme France Relance.

**APPROUVE** la convention d'attribution de moyens définissant les modalités de financement par le Ministère de l'Education Nationale.

**HABILITE** le Président du Conseil départemental à signer la convention d'attribution de moyens et tous les documents y afférents.

---

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en  
Préfecture le 25/05/21  
Accusé de réception n° 072-227200029-20210521-  
Imc147980-DE-1-1  
Publication le 28/05/21  
Pour le président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Appui à la performance

Pour le Président du Conseil départemental,  
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement



**Philippe VERGER**

**Olivier DUBOSC**

vendredi 21 mai 2021

Commission Finances, Ressources et Administration générale

DÉLIBÉRATION N° 69

## AVANCES EXCEPTIONNELLES DE TRÉSORERIE

**Présents :** Mme Dominique AUBIN, M. François BOUSSARD, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, M. Daniel CHEVALIER, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Mme Mélina ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nelly HEUZÉ, M. Laurent HUBERT, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Véronique RIVRON, M. Christophe ROUILLON, M. Patrice VERNHETTES.

**Excusés :**

**Absents :** Mme Elen DEBOST.

**Procurations:** Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS donne pouvoir à M. François BOUSSARD, M. Fabien LORNE donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Régis VALLIENNE donne pouvoir à Mme Véronique RIVRON, Mme Véronique CANTIN donne pouvoir à Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF donne pouvoir à Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN.

**Résultat du vote :** 22 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,  
Vu le rapport de son Président,  
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2021,  
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,  
Après en avoir délibéré,

**VALIDE** les avenants à la convention triennale d'objectifs et de moyens 2019/2021 ayant pour objet le versement d'un acompte avec les organismes suivants au titre de l'exercice 2021 :

- Carbur'Pera, avenant n° 4 à la convention DQ-282-2019/2021, pour un montant de **45 000 €**,
- Le Relais Habitat & Services Jeunes, avenant n° 4 à la convention AS-86-2019/2021, pour un montant de **101 100 €**,
- Argos Action Numérique, avenant n° 4 à la convention M-260-2019/2021, pour un montant de **20 600 €**,
- Argos Action de retour à l'emploi, avenant n° 4 à la convention M-183-2019/2021, pour un montant de **30 600 €**.

**HABILITE** le Président à signer les avenants

---

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en  
Préfecture le 25/05/21  
Accusé de réception n° 072-227200029-20210521-  
Imc147951-DE-1-1  
Publication le 28/05/21  
Pour le président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Appui à la performance

Pour le Président du Conseil départemental,  
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement



**Philippe VERGER**

**Olivier DUBOSC**